



C'était écrit !!!

Ce jour le 24 mars 2023 vers 16H50, les personnes détenues B , G , P , L et V ont été clairement identifiées comme étant les principaux protagonistes du blocage de la petite cour promenade .

La personne détenue B a déclaré les propos suivants : " vas-y arrache tout et met ça là " en indiquant la porte d'accès promenade . La personne détenue L a retiré des morceaux de draps blanc sur les concertinas et a bloqué la porte d'accès de la promenade en faisant plusieurs nœuds ainsi que sur la porte accès espaces vert . Les personnes détenues V , P , G se sont rendu à plusieurs reprises au niveau de la porte afin de rajouter et resserré les nœuds sur la porte d'accès promenade . une première tentative d'ouverture de porte a été effectuée afin de couper les draps , c'est alors que la personne détenue L a repoussé la porte à plusieurs reprises sur les agents de façon violente et a ignoré toutes injonctions .

Nous ne cessons de condamner fermement ces actes de violence et de blocage de la part des personnes détenues. Nous dénonçons une nouvelle fois la surpopulation carcérale et l'absence de réponses concrètes de la part de la direction .

Ces événements mettent une nouvelle fois en lumière les conditions de détention précaires dans nos établissements pénitentiaires, qui mettent en danger tant les personnels que les personnes détenues elles-mêmes.

Il est temps que des mesures concrètes soient prises pour résoudre ces problèmes structurels et garantir un environnement sécurisé pour tous. Les agents pénitentiaires ne doivent pas être exposés à de telles situations dangereuses.

Nous exigeons que la direction prenne des mesures immédiates pour assurer la sécurité du personnel et engage des actions concrètes pour résoudre les problèmes de surpopulation et d'insécurité dans nos établissements.

Tous ensemble, mobilisons-nous pour défendre nos droits et pour obtenir des conditions de travail et de détention respectables. Il est urgent d'agir, pour la sécurité de tous.

Pour le bureau Local CGT.

Mme PIGNART Katy

Le 24/03/2024.